

EXTRAIT

du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

Séance du 16 octobre 2025

Séance du 16 octobre 2025
Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 96

Présents à la séance : 49
Votants : 60

Date de la convocation :
6 octobre 2025
Date de l'affichage :
17 octobre 2025

Objet de la délibération

**Détermination du prix
de vente des
composteurs de 500
litres.**

L'an deux mille vingt-cinq, et le seize du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BEY Sandra, BOISSOT Agnès, BUTTIGIEG Auréline, CHAUSSAT Virginie, DIMBERTON Marie, DUPONT Martine, FAUVEY Audrey, GRAPIN Annick, GUIGON Martine, KOCKELBERGH Suzanne, LAGUT Jocelyne, MOREIRA Véronique, MOREL Martine, POULARD Magalie, THEVENET Catherine, TISSERAND Patricia, MM BARBOTTE Alain, BERNARD Eric, BLANC Eric, BOILLET Stéphane, BONDIER Patrick, BORNEL Daniel, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Christian, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DONGUY Roger, FARIA Xavier, FATET Alain, GALOPIN Christophe, GELOT Jacques, GONTCHARENKO Alain, GROS Stéphane, GUICHARD Christian, GUIGUE Jean Michel, LABOURIAUX Daniel, MALIN Jacky, MASSOT Denis, MOREY Pascal, PERRET Michel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TABOURET Christophe, THIÉRIOT Yanick, TREFFOT Claude, VICCHIO Stéphane, VITTAUD Jean-Pierre, WITMANS Matthijs.

Excusés (représentés par) : Mmes BONIN Sylviane (POUSSIN Luc), DEJEAN-AGRON Marie (GROS Stéphane), JAILLET Françoise (FAUVEY Audrey), LACROIX MFOUARA Béatrice (BOILLET Stéphane), RODOT Nelly (CHASSERY Robert), MM CAMUS Denis (MOREL Martine), DE VECCHI Eric (CLERC Christian), MERLIN Denis (MOREY Pascal), MORAND Stéphane (BARBOTTE Alain), PERNIN Philippe (COULON Jean-François), VADOT Anthony (BORNEL Daniel).

Excusés non représentés : Mmes BAILLET Pascale, BLANCHARD Karine, COLIN Christelle, COUILLEROT Chantal, DUROUX Nadine, GROSS Stéphanie, JAEGER Claire, LARUE Anne, PUGEAUT Angéline, VINCEROT Béatrice, MM CLERC Jean-Yves, MARICHY Patrick.

Absents : Mmes DA SILVA Mariana, FRAPPET Martine, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, MALAISE Laure, MALOIS Jessica, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, BENARD Théo, BESSON Stéphane, BEY Pascal, BRAUD Benjamin, CAUZARD Philippe, COLIN Jean-François, COLIN David, DAVID Frédéric, DUBOIS Claude, FERRE Jérémy, FERRIER Antoine, GAUTHIER Bernard, MORAND Johan, PILLON Christophe, REBOULET Jean Michel, VIVANT Jérôme.
○○○○○

Monsieur le Président expose que le SIVOM met à disposition des usagers des composteurs contre une participation de 20 € TTC.

Les composteurs pour lesquels le SIVOM avait délibéré avait un volume de 400 litres, or, les nouveaux composteurs ont un volume de 500 litres et par conséquent le trésor public demande à ce que la délibération soit mise à jour. Ces nouveaux composteurs sont de meilleure qualité pour un prix d'achat identique.

Le comité syndical décide à l'unanimité de conserver ce prix de mise à disposition de 20 € TTC pour les composteurs de 500 litres

Fait et délibéré le 16 octobre 2025

Pour extrait conforme
Le Président,
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 17 octobre 2025.
Publié, affiché, notifié le 17 octobre 2025.